

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 6 février 2018

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

Manifestation agricole mercredi 7 février 2018 : des perturbations importantes de la circulation sont attendues

En prévision des blocages routiers par les agriculteurs manifestants, Pierre Besnard, préfet de Tarn-et-Garonne, active le mercredi 7 février 2018 le centre opérationnel départemental pour suivre en temps réel toutes les perturbations recensées sur le terrain et prendre les mesures nécessaires pour fluidifier l'écoulement du trafic et assurer la sécurité des déplacements. En raison de l'ampleur du mouvement de protestation, il est fortement recommandé aux conducteurs de reporter dans la mesure du possible leurs déplacements.

Des perturbations importantes du trafic routier attendues sur le réseau autoroutier et sur le réseau routier départemental

La rocade A20 de Montauban est toujours coupée entre l'échangeur 60 (Aussonne) et l'échangeur 61 (ZI Nord).

Les autres accès à Montauban via l'autoroute A20 au niveau de la rocade de Montauban seront bloqués, à l'exception des accès n°62 - Chaumes, et n°66 - Bressols. Cette situation entraînera des difficultés de circulation sur cet axe routier majeur.

Des perturbations sont également attendues au niveau des accès à l'A62 et sur le réseau routier départemental en raison de déversements prévisibles sur la chaussée.

En conséquence, il est fortement recommandé aux conducteurs de reporter dans la mesure du possible leurs déplacements qui ne sont pas indispensables.

La circulation des poids lourds sur l'A20 est interdite dans le Tarn-et-Garonne.

En prévision des conditions de circulation difficiles avec un risque potentiel de blocage en pleine voie des conducteurs et compte tenu également des risques d'accident accrus, la circulation des poids lourds est interdite sur l'A20 dans le Tarn-et-Garonne le mercredi 7 février 2018 à compter de 6h00.

Les transports scolaires ne seront pas assurés.

* * *

Contact presse :



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Conseils aux usagers

La préfecture de Tarn-et-Garonne conseille aux usagers de reporter dans la mesure du possible leurs déplacements qui ne seraient pas indispensables demain.

Pour celles et ceux qui ne peuvent reporter leur déplacement, il convient de se renseigner avant leur départ sur les conditions de circulation.

Les usagers sont invités à se tenir informés de la situation en consultant :

- le site des services de l'État : www.tarn-et-garonne.gouv.fr
- Twitter : @Prefet_82
- Facebook : Préfet de Tarn-et-Garonne
- et pour le réseau autoroutier : @Vinciautoroutes et 107.7

Contact presse :

*Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47
Mel : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr*